

RÉVISION DU PLU

COMMUNE DE MARCQ-EN-OSTREVENT

Novembre 2023

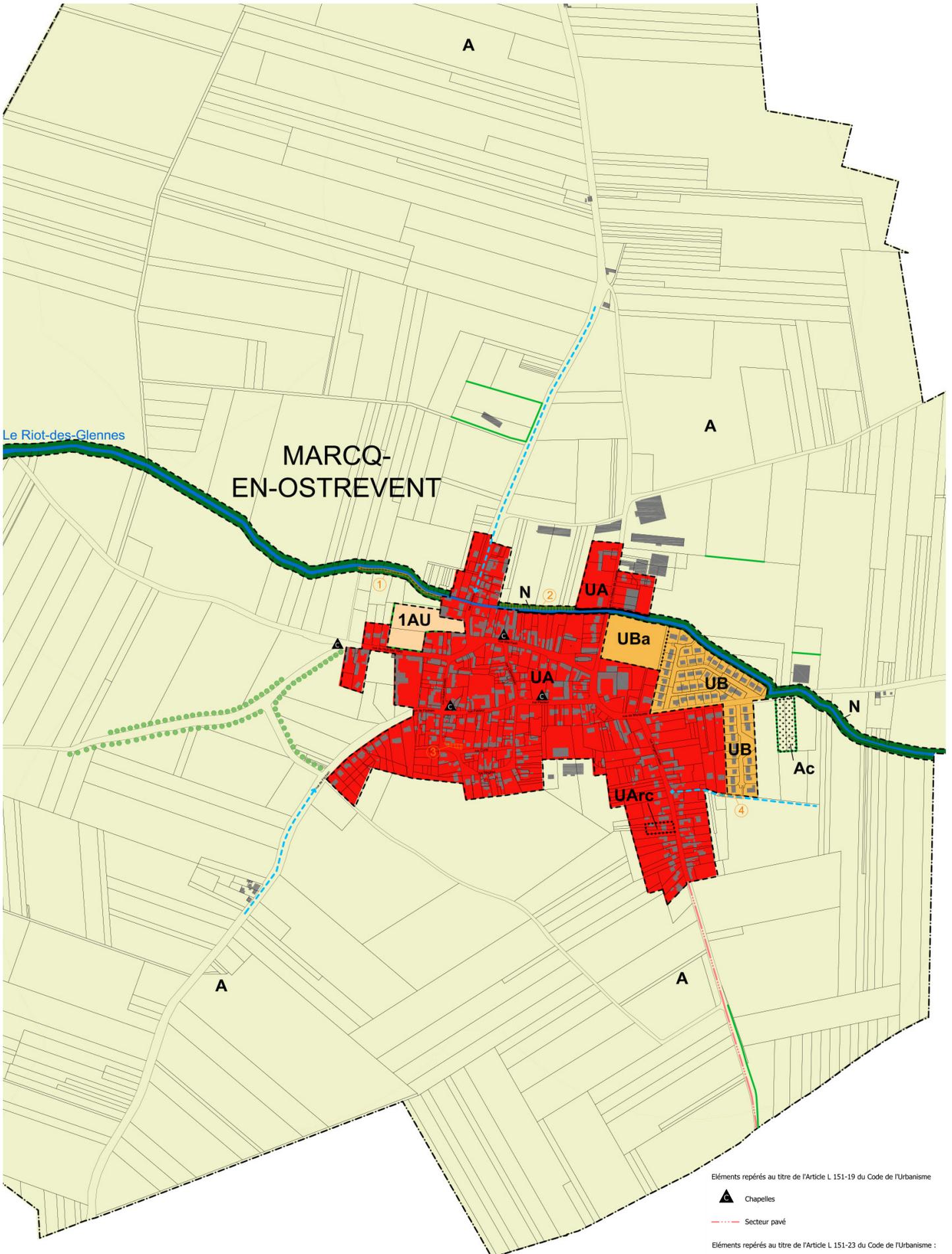
Dossier Arrêt de projet

Conseil municipal du 17 novembre 2023

Fiches des Éléments Protégés au titre du L.151.19 et 23

VERDI Conseil Nord de France
80 rue de Marcq
CS 90049
59441 WASQUEHAL Cedex
Tel : 03 28 09 92 00

Ad'AUC, Urbanistes et Architectes
Ludovic DURIEUX
130 rue des Coquelicots
59000 LILLE
Tel : 03 20 37 03 81



COMMUNE DE MARCQ EN OSTREVENT

Les chapelles

Rue, lieu-dit :	Réparties sur l'ensemble du territoire communal
Propriétaire :	Public ou privé

Description/Argumentation :

Les quatre chapelles qui jalonnent le territoire communal présentent une très grande diversité de formes, d'aspects, de positions urbaines qui en font un patrimoine remarquable à préserver pour des motifs d'ordre culturel et architectural.

L'intérêt patrimonial de ces chapelles est multiple :

- Les chapelles témoignent des pratiques religieuses très soutenues qui amenaient les habitants à édifier une chapelle en offrande ;
- La grande diversité des chapelles reflète la parfaite maîtrise des techniques de la pierre, de la brique, de l'enduit, du fer forgé, du bois ... ;
- D'une manière générale, les chapelles constituent de véritables repères urbains permettant de localiser la commune en perception lointaine et de se repérer dans l'espace en vision plus proche.



COMMUNE DE MARCQ EN OSTREVENT

Le chemin pavé

Rue, lieu-dit : Rue du Sergent Coleau
Propriétaire : Public

Description/Argumentation :

Le territoire de l'Ostrevent est traversé par de nombreux chemins pavés, dont celui de la rue Sergent Coleau à Marcq. Ces chemins participent pleinement à l'identité du territoire et plus largement de la Région des Hauts de France. Ils sont très régulièrement le support de courses cyclistes et notamment du Tour de France.

La section de Marcq, longue de 1 600 mètres, a été dernièrement rebaptisée Jean-René Bernaudeau, ancien coureur cycliste.

L'intérêt patrimonial de ces chemins est multiple :

- Ils témoignent d'une pratique et d'un savoir-faire ancien liés à la mise en oeuvre du pavé ;
- Ils restent le support de grandes courses cyclistes, vecteurs de développement touristique ;
- Cette ossature viaire ancienne représente la trame historique du développement urbain de la commune.



COMMUNE DE MARCQ EN OSTREVENT

Les alignements d'arbres

Rue, lieu-dit : A l'entrée Ouest de la commune
Propriétaire : Privé et public

Description/Argumentation :

L'approche paysagère a permis d'identifier quelques alignements d'arbres remarquables. Ils accompagnent les chemins en creux qui relient notamment la rue du 8 Mai 1945 à la rue de Féchain.

L'intérêt patrimonial de ces alignements d'arbres est multiple :

- Ils marquent très fortement l'entrée Ouest de la commune ;
- Ils offrent un cadre de promenade particulièrement agréable, support d'un chemin thématique sur les planètes ;
- Ils constituent également un maillage particulièrement propice à la biodiversité et au maintien des espèces de la faune et de la flore, à travers la trame verte et bleue du village ;
- Dans ce territoire particulièrement concerné par l'écoulement des eaux, les alignements d'arbres ont également un intérêt hydrique, en participant au tamponnement des eaux pluviales par la régulation du ruissellement.



COMMUNE DE MARCQ EN OSTREVENT

Les haies

Rue, lieu-dit :	Réparties sur l'ensemble du territoire communal
Propriétaire :	Privé et public

Description/Argumentation :

L'approche paysagère a permis d'identifier un réseau relictuel de haies, encore présent dans certains secteurs de la commune. La préservation de ce réseau se limite aux principales haies qui bordent les rues ou qui sont visibles depuis le domaine public. Cette approche n'est pas exhaustive et pourra être complétée dans le cadre de l'évolution du document d'urbanisme.

L'intérêt patrimonial de ces haies est multiple :

- Historiquement, les haies permettent de délimiter les parcelles agricoles et de protéger le bétail ;
- Elles participent pleinement au paysage rural du village et facilitent grandement l'intégration du bâti ;
- Elles constituent également un maillage particulièrement propice à la biodiversité et au maintien des espèces de la faune et de la flore, à travers la trame verte et bleue du village ;
- Dans ce territoire particulièrement concerné par l'écoulement des eaux, les haies ont également un intérêt hydrique, en participant au tamponnement des eaux pluviales par la régulation du ruissellement.

